
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :

JEUDI 1^{er} AOUT 2019, à 19h30, Salle du Conseil

pour débattre de l'ordre du jour suivant :

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - RH

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2019 ;

Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG – Avenant convention d'objectifs commune office du Tourisme – approbation

AG – Renouvellement CEJ – 2019-2022

FIN – Taxe de Séjour – Modification – Période de perception

FIN – Décision Modificative 2019-02 - Budget principal

RH – Conditions d'exercice du télétravail - approbation

URBANISME ET FONCIER

URBA – Averno nord – Ecrin blanc – Demande d'autorisation de défrichement

URBA – Vestia Promotions/SCI le Ruitor - Hôtel la Roz - compromis de vente et convention montagne au titre des articles L.342-1 et suivants du Code du tourisme – Avenant n°1

FON – Vente parcelle cadastrée B1300 - Chantel

FON – La Chanousia - acquisition de 2 appartements

FON – Autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels – Plan de l'arc

QUESTIONS DIVERSES

Montvalezan, le 24 juillet 2019

Le Maire,

Jean-Claude Fraissard



MAIRIE DE MONTVALEZAN – LA ROSIERE – 73700 MONTVALEZAN

Services Administratifs : Tél. 04 79 06 84 12 – Fax 04 79 06 87 30

Services Techniques : Tél. 04 79 06 83 91

E-mail : accueil@montvalezan.fr